

trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS

DELIBERATION n° EAU 07 03 25
Séance du 18 Mars 2025

CS 40509
32021 AUCH CEDEX 9

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 BUDGET EAU

Nombre de membres

En exercice : 07
Présents : 07
Représenté : 00
Absents : 0

Date de la convocation

Le 07/03/2025

Le 18 Mars 2025 à 10 heures, les membres du Collège « Eau » siégeant au Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY, Président

Présents : MM Francis DUPOUEY, Gérard LILLE, Jacques MORLAN, Jean FALCO (collège eau), Benoît DESENLIS, Jean-Paul FORMENT, Mme Muriel LARRIEU

Représenté : /

Absents : /

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président indique que le Débat d'Orientation Budgétaire, formalité substantielle sans caractère décisionnel, constitue la phase préparatoire du Budget Primitif 2025.

1. Grands axes d'investissement du budget eau :

Ouvrages de production :

Le renouvellement des stations de production a été entièrement réalisé ; le montant des investissements réalisés par Trigone est de l'ordre de 35 000 000 €.

Le Comité Syndical a délibéré en 2022 sur l'engagement du projet de construction du réservoir sur Castillon Massas, pour permettre le stockage d'eau à minima pour 24 H et pour distribuer la totalité de l'eau du secteur Auch Nord par voie gravitaire et ainsi réduire des coûts d'énergie, pour un montant de 3 600 000 €. Cet investissement sera financé en partie par l'Agence de l'Eau et par un prêt bancaire. Le chantier a démarré et devrait être achevé mi-2026.

Le renouvellement des pompes de la station de l'Arros est engagé, le chantier est étalé sur 5 ans.

Le tarif 2025 de production est fixé à 0.85 €HT/m³ produit, identique à celui de 2024.

Dans le cadre de la convention d'entente intercommunale et de groupement de commande PRPDE, Trigone est désigné pilote des études qui seront menées sur 3 ans, dont l'enveloppe prévisionnelle est estimée à 750 000 €, financée à 80% par l'Agence de l'Eau ; le solde restant à la charge du groupement de commande.

D'autre, la Collectivité a été sollicitée par un industriel pour son raccordement sur le réseau d'eau public. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 1 500 000 € financé à 100% par la société commanditaire.

Le réseau de distribution :

Un plan d'investissement pour le renouvellement des réseaux et la remise aux normes des châteaux d'eau a été élaboré et présenté à l'ensemble des communes du secteur de Pléhaut et de Auch Nord, lors des comités territoriaux qui se déroulent chaque année, avant les DOB. Ces derniers se sont tenus le 5 et 12 mars 2025.

Ce plan a pour but notamment d'apporter une réponse à la problématique CVM sur le secteur de Valence, de prévoir le remplacement des canalisations en amiante-ciment sur le secteur d'Auch Nord et de répondre à des sollicitations de reprises de réseaux lors de projets d'urbanisme ou de travaux de voirie. Ce projet de plan s'inscrit sur une durée de 10 ans, avec un montant annuel d'investissement de l'ordre de 1 000 000 €/an.

Trigone – Délibération n°EAU_07 03 25_DOB 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Une prospective budgétaire a été présentée portant sur l'impact de ces investissements sur le budget de fonctionnement ainsi que l'équilibre du budget d'investissement. Les différents ratios financiers ont été présentés et débattus.

En parallèle, la collectivité a réalisé le schéma directeur AEP sur son territoire. Une présentation des enjeux du schéma directeur AEP est prévue courant 2025 pour définir la politique de renouvellement des réseaux et de réhabilitation des ouvrages à engager sur la prochaine décennie.

2. Le budget de fonctionnement :

Il a été débattu sur :

- Les coûts d'exploitation :

Il a été présenté en séance, les coûts d'exploitation de 2024 et les perspectives pour 2025. Après la forte inflation des prix constatée en 2022-2023, les coûts d'exploitation sont portés à 1.91 € HT/m3 consommé en 2024 contre 1.83 €HT/m3 en 2023. Cette augmentation concerne principalement les coûts de distribution et est liée à la baisse significative des volumes d'eau consommés par les usagers (-14% sur 2 ans) d'une part et d'autre part, à la hausse d'intervention sur les réseaux par suite de casses. Pour 2025, il est prévu de maintenir les coûts d'exploitation de 2024 et d'y ajouter la nouvelle taxe de l'Agence de l'Eau sur la performance des réseaux.

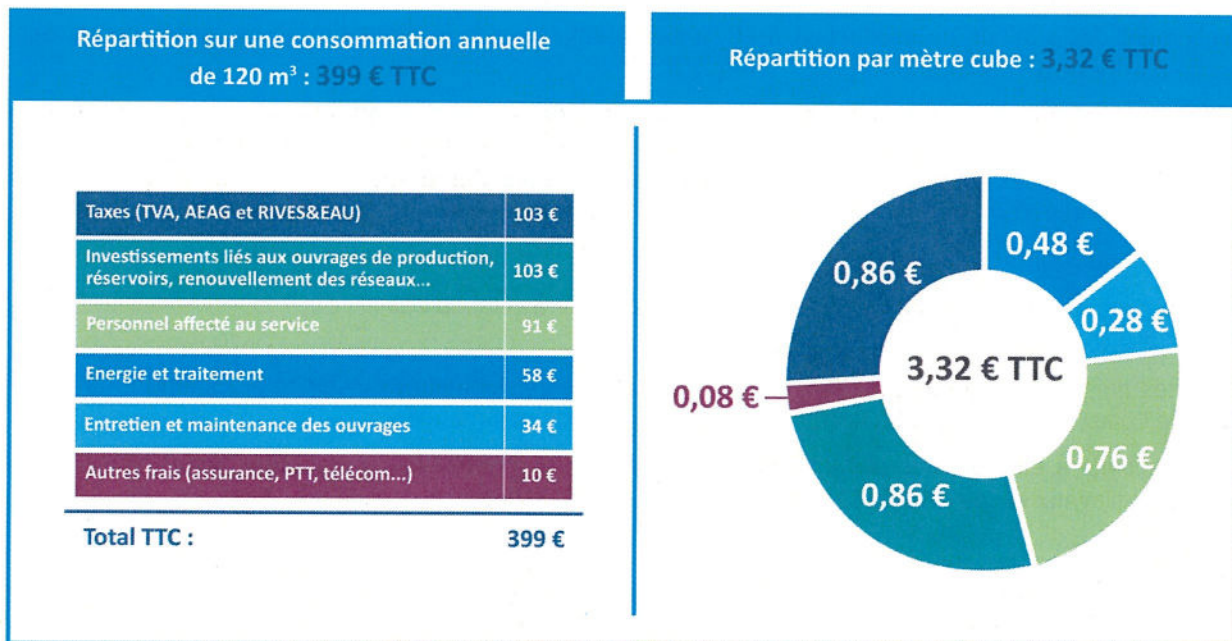
- Les coûts d'investissement :

Les coûts d'investissement 2025, tenant compte du raccordement d'Auch Nord à l'usine de Pléhaut et les travaux réalisés sur les réseaux, sont de :

- 33 cts/m3 produit pour la production, soit environ 52 € HT/an/abonné
- 60 cts/m3 consommé pour la distribution, soit 57 € HT/an/abonné

En 2022, le Comité Syndical a opté pour une augmentation tarifaire annuelle du prix de l'eau notamment pour financer le programme d'investissement prévu sur les ouvrages et réseaux de distribution, soit 5€HT/abonné/an

Selon ces éléments, le tarif d'équilibre 2025 serait de 3.32 €TTC/m3 (pour 120 m3), toutes taxes comprises.



3. Les effectifs du syndicat

La collectivité a présenté la structure des emplois pour 2025 et le coût salarial correspondant (ventilé par nature de traitement) : 109 emplois permanents dont 15 agents pour le service eau et assainissement collectif.

La ventilation des charges de personnel est identique à 2024 : affectation directe au service des emplois techniques et une clef de répartition en fonction du poids des budgets pour les agents dont les missions concernent tous les budgets.

Après débat, le collège eau propose de retenir pour l'élaboration du budget 2025 :

- le tarif d'équilibre à 3.32 €TTC/m³ consommé, tel que voté en décembre 2024
- de maintenir le tarif d'eau brute à 0.85 €HT/m³
- De retenir une augmentation de 5€HT/an/abonné pour le financement du programme de renouvellement de réseaux à partir de 2025
- De poursuivre les investissements engagés sur les ouvrages de production et sur les réseaux tels qu'énoncés ci-dessus
- De prendre en considération la demande de raccordement d'un industriel sur le réseau d'eau public
- De lancer le pilotage des études dans le cadre du PRPDE

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical « Eau »,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif au Budget Primitif 2025

Le Président,
Francis DUPOUEY

Trigone – Délibération n°EAU_07 03 25_DOB 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.